



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 10341

Texte de la question

M Emile Koel rappelle a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, que la France ne consacre que 0,4 p 100 de son produit interieur brut a l'enseignement superieur alors que l'Allemagne federale y consacre 0,6 p 100, les Etats-Unis 1,17 p 100 et les Pays-Bas 1,75 p 100. Il lui demande ce qu'il compte faire pour accroitre l'effort de formation de nos concitoyens.

Texte de la réponse

Reponse. - Les depenses publiques pour l'enseignement superieur peuvent etre analysees selon differentes approches. Le compte de l'education de 1983 etablit leur niveau a 0,7 p 100 du PIB en recensant l'ensemble des depenses publiques (de l'Etat, des collectivites locales) relatives a l'enseignement post-baccalaureat, a l'exclusion de l'effort lie a la recherche universitaire ou a la formation continue. Les dernieres projections disponibles confirment ce taux pour la periode 1986-1988. Le chiffre de 0,4 p 100, souvent mis en avant dans des publications specialisees, ne recouvre en fait que les seules depenses de la section universitaire du ministere de l'education nationale. Les organismes internationaux ont connaissance du chiffre de 0,7 p 100. En s'appuyant sur la depense publique totale, grandeur servant de base theorique aux comparaisons internationales, la France se situe en dessous de l'Autriche (0,97 p 100), de la Norvege (0,94 p 100), des USA (1,17 p 100) ou du Royaume-Uni (1,08 p 100). Mais pour ces deux derniers pays, il s'agit de donnees remontant a 1981 ou 1983 et le pourcentage a du baisser du fait de la compression des depenses publiques. En revanche, la France se situe devant la Belgique (0,62 p 100), la RFA (0,58 p 100) ou le Japon (0,45 p 100). Il est vrai qu'au Japon la depense publique represente une part beaucoup plus faible qu'ailleurs de la depense nationale. Les evaluations doivent donc etre utilisees avec prudence car elles ne recouvrent pas toujours des donnees totalement homogenes en depit des efforts d'harmonisation menes par des organismes internationaux comme l'OCDE ou l'Unesco. Il va de soi qu'au-dela du caractere discutable des comparaisons internationales, l'effort engage depuis un an en faveur de l'enseignement superieur n'est plus a demontrer. Ainsi, au cours des vingt dernieres annees, jamais le budget de l'enseignement superieur n'avait autant progresse en francs constants (6,9 p 100) qu'en 1989. Enfin, les orientations d'ores et deja annoncees en matiere de revalorisation de la fonction enseignante revetent un caractere historique. Le plan propose, d'un montant de 1,2 milliard de francs, marque l'interet que porte le Gouvernement aux enseignants du superieur et, a travers eux, a l'enseignement superieur tout entier. Il conviendra de completer cette action par une politique de renovation ambitieuse qui a ete amorcee dans le cadre du budget 1989 et qui sera poursuivie dans les prochaines annees.

Données clés

Auteur : [M. Koehl](#) • [mile](#)

Circonscription : - Union pour la democratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10341

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1088